

ACTIONS COMMUNES & INTERCO

Préservation et
reconquête
des surfaces
agricoles

Les **communes** (PLU) et la **3CMA** (PLUi) mettent leurs documents d'urbanisme en conformité avec le SCoT d'ici 2028 :

- Réalisation du diagnostic agricole
- Règlement des zones A
- Transmission au SPM des livrables cartographiques

La **CCPM** reconquiert 10 ha de foncier agricole (compensation Alp'Arc)

Les **Communautés de communes** :

- Intègrent aux ordres du jour des conseils communautaires un temps sur le foncier agricole
- Précisent la politique agricole souhaitée avec les élus en 2026
- Assurent une veille foncière régulière, notamment sociétaires SCICs73

Les **Communautés de communes** sollicitent les communes pour qu'elles recensent les zones potentiellement polluées sur leur périmètre, et transmettent au SPM et au CLIF

Les **collectivités** soutient les coopératives laitières.

Les **Comcom** et les **communes** :

- Réalisent un état des lieux des approvisionnements de leurs cuisines
- Introduisent davantage de produits locaux dans leurs menus
- S'adossent à la semaine du goût pour faire découvrir/rencontrer des producteurs locaux

Maintien et
adaptation
des outils
collectifs

Certaines **communes** et **Comcom**, via Savoie Déchets et la plateforme de compostage de St Julien Montdenis, proposent un traitement des déchets verts avec récupération gratuite du compost par les communes, professionnels, habitants.

Transmission
et adaptation
des
exploitations

La **CCMG** :

- Valorise des initiatives innovantes sur la thématique et des études sur les usages de l'eau sont engagées (Clim'Eau / Tractobelle)
- Via la SEM Agriculture et Environnement, produit du compost normé à partir des boues de la station d'épuration Calypso et de déchets verts. Un plan permet l'épandage de cet amendement sur les pistes des domaines skiables des Karellis et de Valmeinier.

Les **communes**, **communautés de communes**, les **offices de tourisme** :

- Soutiennent, communiquent et valorisent les producteurs et les événements agricoles du territoire, notamment auprès de la population locale
- Considèrent l'offre locale dans leurs achats et prestations
- Sensibilisent leurs agents aux productions agricoles alimentaires du territoire, s'appuyant sur le SPM et les groupements agricoles

Les **Communautés de communes** et les **communes** mettent en place des actions et valorisent des initiatives sur le gaspillage alimentaire.

Valorisation et
diversification
des
productions

ACTIONS DES GROUPEMENTS



Préservation et
reconquête
des surfaces
agricoles

Les **GDA/GDA** financent du temps agent CASMB pour l'organisation et l'animation du CLIF (Comité Local d'Installation & Foncier), et la sensibilisation des comcom

Les **GDA/GDA** soutiennent les coopératives laitières.

Les **GDA/GDA** et les **Coopératives** poursuivent le développement de la viande de Maurienne et la valorisation des vaches laitières.

Maintien et
adaptation
des outils
collectifs

Les **GDA/GDA** mobilisent du temps bénévole des agriculteurs adhérents pour parrainer les porteurs de projet en installation.

Le **GIDA** et la **Coopérative de HNV** mettent à jour l'analyse prospective de la Coopérative : besoins en transmission des sociétaires.

Les **GDA / GIDA**, en lien avec CASMB :

- Accompagnent les associations d'irrigation
- Accompagnent les nouveaux projets
- Valorise innovations, initiatives et projets

Les **GDA / GIDA** :

- Organisent des voyages d'étude / visites de ferme
- Sensibilisent à la question des intrants
- Proposent à leurs adhérents des formations techniques sur l'amélioration des pratiques

Transmission
et adaptation
des
exploitations

Les **GDA / GIDA** :

- Soutiennent, communiquent et valorisent les producteurs et les événements agricoles du territoire
- Facilitent l'interconnaissance producteurs, habitants, élus, techniciens des collectivités.

Les **GDA / GIDA** sensibilisent consommateurs, dont élus locaux, aux productions du territoire, métiers du système alimentaire, enjeux autour de l'alimentation.

Valorisation et
diversification
des
productions

ACTIONS DU SPM

(2025/2029)

Le Syndicat du Pays de Maurienne :

- Présente le SCoT aux communes lors de réunions
- Sensibilise les élus à la relocalisation des productions alimentaires et son lien au foncier
- Agrège les données transmises par les communes/3CMA
- Assure un suivi / évaluation de la consommation foncière (observatoire du SCoT)
- Présente un état de la consommation foncière en commission agriculture d'ici 2028

Le **SPM** anime la commission agriculture et porte un Plan Pastoral Territorial.

Le **SPM** agrège les données des zones potentiellement polluées à la cartographie Maurienne du foncier agricole.

Le **SPM** soutient les coopératives laitières.

Le **SPM** accompagne l'abattoir et finance les travaux nécessaires.
Une rencontre bisannuelle des acteurs de la filière viande est organisée.

Le SPM :

- Participe aux actions engagées à l'échelle départementale dans le cadre du PAT73 (logistique et restauration collective)
- Finance l'accompagnement des cuisines centrales volontaires pour relocaliser leurs approvisionnements
- Met à jour et diffuse un catalogue des producteurs locaux /RHD
- Accompagne le projet de création de cuisine centrale
- Valorise les bonnes pratiques...

Le SPM :

- Soutien l'accès à l'eau des exploitations en alpage (PPT)
- Réalise un état des lieux sur les usages de l'eau
- Prépare un contrat eau et climat

Transmission
et adaptation
des
exploitations

Le **SPM** contribue à la préservation de la biodiversité (PAEC) et échange avec l'Italie sur le contexte agricole, les semences...

Le **Syndicat du Pays de Maurienne** soutient, communique et valorise les producteurs et les événements agricoles du territoire, notamment auprès de la population locale.

Le **Syndicat du Pays de Maurienne** facilite l'interconnaissance producteurs, habitants, élus, techniciens des collectivités.

Le SPM sensibilise les :

- acteurs locaux et propriétaires terriens à la stratégie alimentaire
- exploitants en grandes cultures à la diversification (*prestation*)
- consommateurs, dont élus locaux, aux productions du territoire, métiers du système alimentaire, enjeux autour de l'alimentation.

ACTIONS DES AUTRES ACTEURS

(2025/2029)

Préservation et
reconquête
des surfaces
agricoles

Les **élus** et les **professionnels** :

- Veillent les opportunités foncières
- Les font remonter au sein du CLIF
- Orientent vers le CLIF propriétaires, cédants et repreneurs

Les **porteurs de projet** (privé en installation ou diversification ou collectivité souhaitant acquérir du foncier agricole) réalisent des études agronomiques ; il existe des crédits pour l'analyse des sols dans SCICs / CD73 et un budget pour un carottage simplifié dans l'enveloppe du CLIF.

Elus et **professionnels** orientent porteurs de projets vers CLIF et groupements.

La **CASMB** sensibilise les exploitants agricoles à la transmission.

La **CASMB** et autres structures (ADDEAR, ADABIO...) :

- Réalisent des études sur l'eau
- Conseillent sur les équipements de stockage
- Accompagnent sur les aspects règlementaires, techniques...

La **CASMB & CEN**, ainsi que d'autres structures proposent :

- Accompagnement agronomique pour s'adapter aux changements climatiques
- Production de graines locales pour maintenir la biodiversité des prairies

CAEM porte une grainothèque hébergée à La Fourmillière à St Jean de Maurienne, et sensibilise à la production et l'échange de graines locales. La **médiathèque de Modane** accueille une autre grainothèque.

Les **Associations** (Centres sociaux, GALTA, Colporteurs, Paniers de Maurienne, CAEM...) soutiennent, communiquent et valorisent les producteurs et les événements agricoles du territoire, notamment auprès de la population locale.

Les **Centres Sociaux** proposent des paniers solidaires à base de produits locaux.

Transmission
et adaptation
des
exploitations

Valorisation et
diversification
des
productions